

-----  
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE  
-----

**DÉCRET N° 2019 – 533 DU 27 NOVEMBRE 2019**

portant nomination de monsieur **Oumarou Aboubakar CHABI BOUBACAR** en qualité de Secrétaire général au Ministère du Numérique et de la Digitalisation.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ÉTAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2016-420 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie Numérique et de la Communication ;
- sur** proposition du Ministre du Numérique et de la Digitalisation,
- le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 27 novembre 2019,

**DÉCRÈTE**

**Article premier**

Monsieur **Oumarou Aboubakar CHABI BOUBACAR** est nommé Secrétaire général au Ministère du Numérique et de la Digitalisation.

**Article 2**

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires. Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 27 novembre 2019

Par le Président de la République,  
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



**Patrice TALON**

*At*

Le Ministre de l'Économie  
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre du Numérique  
et de la Digitalisation,



Aurelie I. ADAM SOULE ZOUMAROU

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 2 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; MEF : 2 ; MND : 2 ; AUTRES MINISTERES : 22 ; SGG : 4 ; INTERESSE : 1 ;  
JORB : 1.